

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. Six mois, 26 francs. Un an, 50 francs. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. La France et l'étranger, les frais de poste en sus. LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'UN AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bruxelles, à l'Office de PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 9 JUIN 1886

LE PRIX DE LA SAGESSE

La journée de mardi a consolidé pour de longues années le gouvernement catholique en Belgique. Le ministre Beernaert dispose maintenant de 90 voix à la Chambre; les libéraux n'en ont plus que 38. La majorité serait suffisante pour modifier la Constitution si les catholiques belges en éprouvaient l'envie. C'est un fait sans précédent dans les annales parlementaires de nos voisins.

Les deux partis récoltent ce qu'ils ont semé.

Les libéraux avaient abusé de leur domination; ils s'étaient montrés sectaires et intolérants; ils avaient expulsé Dieu de l'enseignement et accablé le pays d'impôts. Les Belges n'aiment pas le joug et en aucun temps, ils ne l'ont supporté. Ils ont, il y a deux ans, jeté à terre le libéralisme doctrinaire; hier, ils l'ont écrasé. Ils ont définitivement accompli, selon le mot d'un de leurs hommes d'Etat, un 1830 pacifique.

C'est que, pendant ces deux années, les catholiques, qui avaient jadis pratiqué une opposition patriotique, résolue, persévérante, ont apporté au pouvoir un admirable esprit de sagesse, une politique et sensée et une habileté qui a surpris leurs adversaires et favorablement impressionné l'opinion publique en Europe.

Au lendemain des élections de 1884, l'organe principal du parti victorieux, le Journal de Bruxelles disait: « Nous avons triomphé non pour ôter la liberté à nos adversaires vaincus, mais pour la rendre à tout le monde. »

La promesse a été tenue. La loi de malheur a été révisée dans des conditions si heureuses et si équitables que les municipalités libérales des grandes villes ont rendu hommage aux nouveaux législateurs en adoptant, avec un empressement significatif, les moyens qu'on leur offrait de rendre à la religion la place qu'elle doit occuper dans l'enseignement. L'ordre a été rétabli dans les finances, les impôts ont été allégés. Des réformes populaires ont été apportées dans les diverses branches des services publics. Le mouvement anarchique du mois de mars a été réprimé avec une promptitude et une énergie qui, heureusement pour nous Français, n'ont pas laissé le temps à l'Allemagne d'intervenir.

Le gouvernement belge n'a pas cru qu'il suffisait d'agir par la force. Si l'autorité a le devoir de défendre l'ordre public, elle a aussi celui de rechercher les causes des émeutes populaires, de savoir s'il n'y a pas, dans le régime économique, dans les lois, dans l'état social, dans les mœurs du pays, des vices qui amènent, pour ceux qui sont en bas, des souffrances imméritées. Le cabinet Beernaert l'a compris et il a fait adopter par les Chambres la constitution d'une commission du travail dont le programme a reçu l'approbation des libéraux eux-mêmes.

Le débat qui s'est engagé alors devant les Chambres a été des plus remarquables, et a montré que la Belgique avait à sa tête de véritables hommes d'Etat. Ce pays va nous précéder dans la voie des réformes ouvrières.

Les élections d'hier ont été la récompense de tant de sagesse, de talent et de haute prévoyance. La ville de Gand a suivi l'exemple d'Anvers et la cité des Van Artevelde est maintenant représentée par des catholiques.

Un citoyen qui porte un nom illustré par d'innombrables services rendus à la patrie, M. Nothomb, pouvait dire, mardi soir, à l'Association conservatrice de Bruxelles, au milieu des acclamations de la foule: « Cette journée prouve que le pays a confiance dans le ministère, dans la majorité. Nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité. Nous poursuivons notre politique de paix, de réparation. »

« Le pays condamne tout à la fois et le parti doctrinaire et le radicalisme. »

« La minorité se dévouera à développer le respect des vrais principes de liberté et à améliorer la situation des travailleurs. Nous sommes la démocratie chrétienne. C'est elle seule qui appartient à la sagesse et à l'avenir du monde. »

« Ce fier programme doit être partout celui des catholiques qui aspirent à servir leur pays. Il faut qu'ils soient des démocrates et qu'ils soient aussi des politiques. Il faut

qu'ils apprennent, par l'exemple des catholiques belges, ce que c'est que le chemin de la déviance, et, par le ministère Beernaert, que l'union, la conciliation, la pratique des libertés publiques, le respect des droits de tous, l'étude du progrès social, sont de merveilleux moyens pour rallier les cœurs et droits et les âmes généreuses. ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire-Amagat-Chanson Paris, 8 juin. — Dans la séance de ce matin, le conseil des ministres a été saisi, par le ministre de la guerre, de la question de savoir s'il ne convenait pas de déposer à la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre M. Amagat, au sujet des accusations qu'il a fait peser sur le conseil de révision du Canal en particulier et sur tous les conseils de révision en général.

Contre l'avis du général Boulanger, le conseil des ministres a estimé que le gouvernement ne devait pas prendre l'initiative de la demande de poursuites, qui sera faite par le conseil militaire visé par M. Amagat. Le soin de poursuivre directement, s'il le jugeait convenable, en vertu de l'autorisation que lui a donnée le ministre de la guerre, l'aurait autorisation serait donnée au préfet du Canal d'exercer des poursuites directes. Le médecin militaire qui assistait au conseil de révision du Canal est M. Brousse, du 121^e régiment de ligne.

Les cartes-lettres Paris, 8 juin. — M. Grévy vient de décider que les cartes-lettres de 15 et de 25 cent., dont l'émission avait été annoncée pour le 15 juin, seront à la disposition du public à partir du jeudi 10 juin dans tous les bureaux de Paris et même dans quelques départements. Pour le 15 juin, date précédemment fixée, tous les bureaux principaux des départements auront reçu un premier approvisionnement.

Réunion du conseil supérieur des colonies Paris, 8 juin. — Le conseil supérieur des colonies s'est réuni ce matin, au ministère de la marine, sous la présidence de M. de La Porte, secrétaire d'Etat. Quarante membres étaient présents.

M. de La Porte a prononcé une importante allocution, dans laquelle il s'est efforcé de démontrer que les efforts soutenus du gouvernement étaient destinés à faire passer la France coloniale à la France européenne.

Troubles au faubourg Saint-Antoine, à Paris Paris, 8 juin. — Une grande émeuterie se est rendue hier au faubourg St-Antoine. Des groupes d'ouvriers ébénistes se sont formés devant les magasins de M. Pirekx, accusés par les ouvriers d'avoir fait jadis une déposition hostile devant la fameuse commission des 44.

Des pierres ont été lancées; des menaces proférées. Un grand déploiement de police a été nécessaire.

Le commissaire de police a dû prendre des mesures spéciales afin de protéger M. Pirekx. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées.

L'élection de M. Séblin Paris, 8 juin. — An Sénat, le 6e bureau a conelu par 11 voix contre 9, à l'invalidation de M. Séblin élu sénateur.

Le prince Victor-Napoléon Vienne, 8 juin. — On mande de Trieste que le prince Napoléon vient d'arriver dans cette ville, emmenant avec lui l'épouse et l'enfant de la royauté de Saint-André.

L'organisation municipale de Paris Paris, 8 juin. — On vient de nommer une commission importante de onze membres pour étudier la proposition Sigismund-Lacroix, sur l'organisation municipale de la ville de Paris.

Six membres sont favorables, cinq sont hostiles à la proposition.

Nouvelles Hébrides Melbourne, 8 juin. — Des avis de la Nouvelle-Calédonie signalent le départ des navires français La Diane et le Magellan. Suivant un bruit répandu, M. Nouméa, ces navires, dont les commandants ont reçu des ordres cachetés, se rendent aux Nouvelles Hébrides. Mais on n'a encore aucune confirmation officielle de ce bruit.

L'allocution de Léon XIII dans le consistoire L'Univers publie la dépêche suivante: Rome, 7 juin, 3 h. 25 soir. — Dans son allocution consistoriale, le Souverain Pontife a dit en substance à propos de la nomination des cardinaux français: « D'abord, nous tournons nos yeux vers la France, où d'illustres évêques, noblement attachés au Saint-Siège par un zèle ardent et une constante volonté, donnent le grand exemple, digne de tout éloges, d'une union parfaite avec l'évêque de Rome. »

« De même, les fidèles confiés à leurs soins ne cessent pas de travailler plus que jamais à l'œuvre de Jésus-Christ. Ils dépensent volontiers leurs forces pour défendre les intérêts catholiques. »

« C'est pourquoi, par cette élection de cardinaux, Nous avons voulu honorer à l'ordre sacré de ceux qui gouvernent les Eglises de France et à toute la nation française un gage public et spécial de Notre amour, et resserrer plus étroitement les liens d'amour et d'obéissance qui unissent cette nation généreuse avec l'Eglise romaine et le pontificat romain. »

« Le Pape a prononcé l'archevêque d' Aix. »

A Decazeville. Decazeville, 8 juin. — Cette nuit, vers deux heures, un individu a essayé de pénétrer dans la mine de Bourran par le puits Lazca. La sentinelle placée près du puits a fait feu sur l'inconnu qui n'a pas été atteint et a pris la fuite.

Immense incendie à Chicago On mande de New-York, le 7 juin. — Un incendie considérable a éclaté la nuit dernière à Chicago. Plusieurs immeubles de canal-street (quartier Ouest) ont été complètement détruits. On a déjà acquis la certitude que huit personnes ont péri dans les flammes. On craint qu'il y ait un plus grand nombre de victimes.

Tremblement de terre à Guernesey Une secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit souterrain, s'est fait sentir à Guernesey, lundi matin, à 11 h. 25. Dans différentes parties de l'île les édifices ont été ébranlés. La secousse a été particulièrement sensible à St-Pierre-Port.

LA COMÉDIE CONTINUE

Paris, 8 juin. — Le premier acte de la comédie de l'expulsion semble aujourd'hui flui. Il est probable que le ou les suivants ne lui céderont en rien.

Avant que la commission se réunisse pour prendre connaissance du rapport de M. Pelletan, on pouvait voir ce dernier, très affairé, traversant le salon de la paix, serrant la main des proscriptions. M. Pelletan est, dit-on, très fier de son rapport lequel peut-être appelé œuvre de longue haleine.

On aurait, en effet, tort de croire que, chargé hier de la faire, le député des Bonches-du-Rhône y a travaillé toute la nuit. Ce n'est que pour la forme qu'il y mettait à midi la dernière main, car ce rapport, très long, était préparé depuis plusieurs jours déjà. Nous ne saurions donc trop répéter qu'il n'y a eu dans toute cette question qu'une longue comédie.

Comme toujours, d'après les organes officieux, les ministres ne s'en seraient pas occupés ce matin.

Nous savons en effet que la dite question a pris presque toute la séance.

Il y a été décidé que le gouvernement, repoussant le principe de l'expulsion totale, combattrait le texte arrêté hier par la commission.

Il se rattiera au projet transactionnel dont M. Brousse compte prendre l'initiative au cours de la discussion, et de M. Burdeau présentera avec lui.

Le projet est le suivant: Art. 1. — Le territoire de la République française est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné sur la France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture.

Art. 2. — Le gouvernement est autorisé à expulser par décret les autres membres de ces familles.

Art. 3. — Celui qui, en violation de l'interdiction, sera trouvé en France, en Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de sa peine, il sera reconduit à la frontière.

Art. 4. — Les membres des familles princière, qui seront autorisés à résider temporairement sur le territoire de la République, seront exclus de toutes les fonctions publiques.

La séance de la commission n'a présenté rien de particulier. Quelques expressions seulement ont été modifiées dans le rapport de M. Pelletan. La lecture terminée les bases de la Chambre se sont aussitôt remplies ainsi que les tribunes et les galeries. Lorsque M. Pelletan, qui s'était un peu éti attendu, est entré dans la salle, il a été accueilli par des applaudissements qui ont soulevé la lecture de son rapport.

Cette dernière a duré vingt minutes environ et a été faite au milieu de l'attention la plus grande. Le rapport expose les deux côtés de la question qu'a en à traiter la commission et les considérations qui ont amené les diverses résolutions prises.

M. Pelletan, à plusieurs reprises, revient, et en longs commentaires, sur l'insuffisance des mesures proposées par le gouvernement.

Tout en exprimant le vif désir d'un accord avec le gouvernement, il réclame énergiquement l'adoption du projet tel qu'il l'a voté la commission.

Deux passages du rapport ont déterminé les rires de nos honorables. Celui-ci il est fait allusion aux priérites qui traversé la commission et celui-ci il a dit que les solutions du bon vieux temps se peuvent valoir à notre époque.

Cette dernière allusion est à l'adresse de M. de Freycinet.

Signalons encore de violentes sautes contre certaine personnalité qu'il d'après le rapporteur, qui qu'on dise le président du conseil, est tout aussi dangereuse que les autres princes. Il est facile de voir qu'il s'agit ici du duc d'Orléans. La lecture finie, 130 à 150 députés environ ont applaudi à deux reprises. Actuellement, outre le rapporteur, sont inscrits pour prendre la parole: pour le projet de la commission: MM. Saint-Romme et Sussigny; contre: MM. de Lamarzelle, Dugué de la Fauconnerie, de la Forge, Mgr Freppel, MM. Martet, Féraud, Lefèvre-Pontalis et Plazalet.

Les droits se réunissent demain en réunion plénière pour s'occuper de la question.

Les débats en séance publique devant occuper au moins trois séances, tous les orateurs de la droite comptant y prendre part, il y a toute probabilité que le vote final n'interviendra pas, en raison des fêtes de la Pentecôte, avant le 15 ou le 17.

Paris, 8 juin. — Les six membres de la majorité de la commission des princes qui se sont prononcés hier pour l'expulsion totale ont reçu ce matin la lettre suivante: Levallois-Perret, 9 juin 1886.

Monsieur le député proscriptionneur, Vous arrivez à la violence, vous en serez bientôt à la spoliation.

Le pays condamne déjà les ministres et députés indignes de renommée, qui ont proposé cette initiative historique. Quant aux peignans que vous comptez effrayer, leur énergie, leur audace, leur indomptable ténacité, leur dévouement sans bornes grandissent d'autant plus que les princes seront plus frappés.

On parle de voler les biens aux catholiques; nous venons si les revolver n'ont pas brûler la tête à ceux qui mettraient leurs mains sales sur la propriété. Agréés etc.

P. Roussier, ex-commandant au 112^e bataillon de la Seine, ex-adjoint au 1^{er} arrondissement, 4, place de la Mairie, Levallois-Perret.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES BELGES

Mardi 8 juin 1886 69 députés sortants: 20 catholiques, 49 libéraux, savoir: Catholiques: Aloist, 4; Audenaerde, 3; Eecloo, 1; Saint-Nicolas, 3; Termonde, 3; Verviers, 1; Hasselt, 2; Maeseyck, 1; Tongres, 2. Libéraux: Gand, 3; Ath, 2; Charleroi, 7; Soignies, 3; Mons, 6; Thuin, 3; Tournai, 4; Liège, 9; Huy, 2; Verviers, 3; Wareme, 2.

RÉSULTATS FLANDRE ORIENTALE

GAND Huit députés à élire. — Huit libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. Votants: 7889. Catholiques: MM. Bergeren, 3909; De Hemptinne, 3983; De Moerman, 3954; De Smet de Nayer, 3974; Eeman, 3990; Fiévez, 3939; Van Clempaete, 3949; Verouryso-Braon, 3630.

LIBRAUX GAND Sept députés à élire. — Sept libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec deux candidats. Votants: 5.172. Catholiques: MM. Dron, 2730; élu; Noël, 2481, ball.

Alost Quatre députés à élire. — Quatre catholiques sortants. — Libéraux luttent avec un candidat. Votants, 2043. — Catholiques: MM. De Sadeleur, s. 1388; Van Wambeke, s. 1332; Verbruggen, s. 1381; Woeste, s. 1300. Libéral: M. Vandernoot, 635. Catholiques élus.

Audenaerde Trois députés à élire. — Trois catholiques sortants. — Pas de lutte. — Votants: 935. Catholiques: MM. De Bleckere, s., 800; De Volder, 817; Magherman, s., 793. Catholiques élus.

Eccloo Un député à élire. — Un catholique sortant. — Pas de lutte. — Votants: 552. Catholique: M. Kervyn de Lettenhove, s. 458. Catholique élu.

Saint-Nicolas Trois députés à élire. — Trois catholiques sortants. — Pas de lutte. — Votants: 788. Catholiques: MM. Janssens, s., 606; Van Naeuwen, s., 718; Verkleghem, s., 601. Catholiques élus.

Termonde Trois députés à élire. — Trois catholiques sortants. — Pas de lutte. Catholiques: MM. De Bruyn, s. 855; De Kuyper, s. 875; Van den Steen, s. 825. Catholiques élus.

Province de Liège LIÈGE Neuf députés à élire. — Neuf libéraux sortants. — Les indépendants luttent avec un candidat. — Votants 2246. Indépendants: M. Robert-Gilon, 337.

LIBRAUX LIÈGE Quatre députés à élire. — Un catholique et trois libéraux sortants. — Il y avait lutte entre deux listes complètes, catholique et libérale. — Votants: 3582. Catholiques: MM. Loslever, s., 1795; élu; Fattweis, 1732; Del Marmol, 1740; Demareet, 1692.

LIBRAUX LIÈGE Quatre députés à élire. — Un catholique et trois libéraux sortants. — Il y avait lutte entre deux listes complètes, catholique et libérale. — Votants: 3582. Catholiques: MM. Loslever, s., 1795; élu; Fattweis, 1732; Del Marmol, 1740; Demareet, 1692.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

LIBRAUX WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

VERVIERS Quatre députés à élire. — Un catholique et trois libéraux sortants. — Il y avait lutte entre deux listes complètes, catholique et libérale. — Votants: 3582. Catholiques: MM. De Maear, s., 636; Wannant, s., 639. Libéraux élus.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

WAREMME Deux députés à élire. — Deux libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. — Votants: 1137. Catholiques: MM. Aucion-Jamar, 582 Cartuyvels, 585.

SOIGNIES

Trois députés à élire. — Trois libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. Votants: 2634. Catholiques: MM. Englebienne, 1241; Mabilie, 1152; Lencercier, 1166.

CHARLEROI Sept députés à élire. — Sept libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec deux candidats. Votants: 5.172. Catholiques: MM. Dron, 2730; élu; Noël, 2481, ball.

THUIN Trois députés à élire. — Trois libéraux sortants. — Les catholiques luttent avec une liste complète. Catholiques: MM. Derbais, 996; Hazard, 991; Lousaux, 1023.

Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.

LIBRAUX Tournai Quatre députés à élire. — Quatre libéraux sortants. — Votants: 3163. Protectionnistes: MM. Cossée de Maulde, 1364; Heeg, 1296; Pillons, 1319; Sténon, 1350.